

patrimoine.

patrimoine. **lorient.bzh**
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [L](#)
5. Lestrohan Augustin

Lestrohan Augustin

Augustin Lestrohan (1792-1849)
Médecin

Médecin des épidémies de l'arrondissement de Lorient. Augustin Lestrohan est né à Port-Louis le 19 décembre 1792. Son père Joseph Lestrohan (1749-1810) avocat au parlement puis notaire à Port-Louis, est député suppléant du tiers-état aux États Généraux de 1789.

Augustin Lestrohan effectue ses études de médecine à Paris. Il est chirurgien externe à l'hôpital Cochin (Seine) du 1^{er} janvier au 10 novembre 1814. Chirurgien à la Maison royale de Charanton du 10 novembre 1814 au 1^{er} septembre 1817. Durant cette période, il fait partie de la 12^e légion et de la 2^e extra-muros de la garde nationale. Il obtient alors le 25 juin

1816, par un arrêté royal signé du comte d'Artois, la décoration créée le 5 février 1816 pour cette garde. Puis il revient s'installer à Port-Louis. Il épouse Augustine Marie Adélaïde Bedel du Tertre, fille du contre-amiral Augustin Bedel du Tertre le 19 juillet 1819.

En tant que médecin civil, il est nommé membre du comité conservatoire de la santé publique du port de Lorient du 26 décembre 1817 au 20 octobre 1821. Du 20 octobre 1821 au 8 novembre 1824, il occupe le poste d'intendant de la santé publique puis du 8 novembre 1824 au 26 Parallèlement, il est médecin des l'épidémies de l'arrondissement de Lorient du 15 décembre 1820 au 26 avril 1828 mais également directeur et professeur à l'école d'accouchement du département du Morbihan du 9 février 1821 au 26 avril 1828. En outre, le 4 mai 1822, il est nommé membre de la commission d'étude pour le projet d'étude d'implantation d'un lazaret de l'île Sant-Michel. Il en sera le premier médecin. Il est aussi membre du comité de vaccination.

Face aux épidémies, le 7 juillet 1824, une ordonnance fixe le siège d'une intendance sanitaire à Lorient. Il s'agit d'une transformation de l'ancien conseil de salubrité publique. En conséquence, alors intendant de la santé publique à Lorient, le 22 octobre 1824, Augustin Lestrohan est promu par le préfet du Morbihan, médecin de l'intendance sanitaire avec pour mission d'aller vérifier l'état de toutes les provenances par mer, aux mouillages de Keroman, Groix, Larmor, Port-Louis et Kerzo. Les quarantaines se font alors sur l'île Saint-Michel. Il occupe ce poste jusqu'en avril 1828.

Le 4 décembre 1825, après une visite à Groix où une épidémie de typhoïde progresse, il décide de revenir sur le continent afin de se procurer des médicaments face à l'épidémie qui y progresse. Pour son retour, il utilise une embarcation des douanes mise à sa disposition armée de son équipage de quatre hommes, d'un passager et de deux passagères. La chaloupe fait naufrage sur les Errants heureusement sans victime. Dans son rapport au sous-préfet de Lorient, le médecin écrit : *mes blessures ont été légères heureusement ; dans quelques jours, je serai, je l'espère, en parfaite santé et je retournerai à l'île de Groix revoir les malheureux que j'ai laissés, heureux de prouver à l'autorité qui m'a honoré du titre de Médecin des épidémies, que le souvenir d'un malheur récent n'arrêtera pas mon zèle à l'avenir, et que le danger d'un naufrage s'oublie bientôt en Bretagne, quand il s'agit d'aller au lit du pauvre porter des conseils et des secours au nom du plus charitable et du plus aimé des Rois.*

De plus, le 4 mai 1822, il est nommé membre de la commission d'étude pour le projet de Lazaret de l'île Sant-Michel. Le 12 novembre 1827, il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur. En 1832, Lorient doit faire face à une épidémie de choléra. Aussi, le 6 avril 1832, le conseil municipal de Lorient met en place le comité de salubrité locale. La commune est divisée en sept îlots de surveillance composés de trois ou quatre conseillers municipaux et de un ou deux médecins. Les médecins suivants sont nommés : îlot 1, Chardin ; 2, Lefevre ; 3, Dano ; 4, Glotin ; 5, Morlet , 6, Mougeat et Augustin Lestrohan ; 7 (l'extra-muros), Le Goff et Bodélio.

Le 12 décembre 1827, il prend le rang de chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Son brevet est signé à Paris le 20 décembre 1828 après qu'il est porté serment le 6 janvier 1828.

Augustin Lestrohan, exerce le métier de médecin civil pendant 14 années, décède à Port-Louis le 12 décembre 1849.



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement, du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)